
<u>Nombre de membres en exercice:</u>	Séance du 17 décembre 2021
<u>Présents :</u> 11	L'an deux mille vingt-et-un et le dix-sept décembre l'assemblée régulièrement convoquée le 17 décembre 2021, s'est réunie sous la présidence de Bertrand BOUYSSIE, Maire.
<u>Votants:</u> 15	<u>Sont présents:</u> Bertrand BOUYSSIE, Cédric MILHAUD, Stéphane BOUSQUET, Patrice AUSSAGUES, Alexis BONLEUX, Marielle BOVE, Pierre-Eric DEHAYE, Michel GAYRAUD, Emmanuelle LENTO, Denis SABO, André VAISSIERE <u>Représentés:</u> Jean-Claude DEVAL par Patrice AUSSAGUES, Emilie CARCENAC par Bertrand BOUYSSIE, Laurent NUNES par Marielle BOVE, Bruno SENRA par Marielle BOVE
	<u>Secrétaire de séance:</u> Denis SABO

Le compte rendu de la séance du 26 octobre 2021 est adopté

Objet: CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LES TRAVAUX DE LA PASSERELLE - CHEMINEMENT DOUX - DE 2021 031

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le rapport d'analyse des offres fait par la commission d'appel d'offres pour les travaux de construction de la passerelle - programme cheminement doux.

Les critères définis dans le marché pour le choix des offres sont les suivants :

- Prix des prestations sur 50
- Organisation de l'entreprise sur 20
- Fiches produits sur 10
- Gestion du chantier sur 10
- Personnel et matériel sur 10

7 entreprises ont déposé un dossier (Guintoli - Gasc TP - Maillet TP - SARL Bardou et Fils TP - SAS Carceller - Boutié TP - SGTP Laclau)

Les notes pondérées relatives aux prix et à la valeur technique devront être additionnées et permettront le classement de l'ensemble des offres.

Après analyse, la conclusion de la commission est la suivante :

- offre non conforme : néant
- offre inacceptable : néant

La commission d'appel d'offres propose de retenir l'offre de l'entreprise MAILLET TP de Lombers :

Note générale sur 100 : 80,713

Le Conseil Municipal, vu l'analyse des offres et après en avoir délibéré à la majorité des voix décide de retenir l'entreprise MAILLET TP

Objet: EVENEMENTS FAMILIAUX - PARTICIPATION DE LA COMMUNE - DE 2021 032

Le Maire propose au conseil municipal de participer à différents événements familiaux des agents de la collectivité.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à la majorité des voix décide de participer pour :

Naissance/Adoption : 150.00 euros
Mariage/Pacs : 150.00 euros
Retraite : 150.00 euros

Assainissement :

- Avant de transférer l'excédent de l'assainissement, il faut établir un bilan des travaux à effectuer sur le réseau et au vu du montant le transfert sera effectué en 2022.
- Le devis de travaux d'assainissement au chemin des Tourterelles s'élève à 2 900.00 euros TTC, le devis des travaux sur le réseau d'eau potable est à venir. Il est proposé de faire établir un devis global eau et assainissement avant de prendre une décision.

Divers :

Monsieur le Maire fait un point sur les travaux en cours sur la commune (achat terrain Teulié, travaux AEP chemin des Grillons et route de la Bouriette, borne recharge véhicule électrique)
Points évoqués : EP à Colon/Peyrens, formation par Groupama des gestes de premiers secours et utilisation du défibrillateur.

L'ordre du jour, étant épuisé, la séance est levée à 20h00.